

Montréal

Service des affaires corporatives

275, rue Notre-Dame Est, bureau
4.129
Montréal (Québec) H2Y 1C6
Téléphone : (514) 872-9546

Note

Destinataire : M. Claude Léger
Directeur général

Expéditeur : Jean-René Marchand
Chargé de dossiers/missions

Date : 21 août 2008

Objet : Formation d'un comité de sélection

Appel d'offres no : 08-10772

Objet : Services professionnels pour des analyses du réseau initial de tramways du Plan de transport et des études de la première ligne

Montant d'honoraires: 1M\$

Proposition de composition du comité de sélection :

NOM	PROFESSION	NIVEAU	FONCTION
██████████		Cadre	Directeur, Direction des transports, SITE
██████████		Cadre	Chef de division, Développement urbain, SMVTP
Robert Marcl		Cadre	Directeur, Direction de la réalisation des travaux, SITE
██████████		Cadre	Directeur, Planification des travaux, STM
██████████		Cadre	Chef de l'exploitation du réseau, MTQ

Remarques :

- La composition du comité répond à nos critères (voir tableau)
- Deux membres externes à la Ville sont proposés, soit le directeur de la Planification des réseaux de la STM et le directeur de la Direction de l'Île de Montréal du MTQ, compte tenu qu'il s'agit de deux partenaires essentiels à la réalisation du projet.
- La séquence prévue des événements est la suivante :
 - 15 septembre 2008, ouverture des soumissions par la direction de l'approvisionnement;
 - 16-17 septembre envoi des offres aux membres du jury;
 - 26 et 29 septembre (à confirmer selon le nombre de soumissionnaires), entrevue de 2h00 maximum des membres du jury avec chaque soumissionnaire;
 - 30 septembre, rencontre des membres du jury de sélection pour notation des soumissionnaires.

Procès-verbal d'une séance publique d'ouverture de soumissions tenue à l'hôtel de ville de Montréal, le **lundi 22 septembre 2008 à 14 h**

Sont présents : M^e Richard Lafrance, avocat – Direction du greffe
M. Christian Auclair, agent de bureau principal – Direction du greffe
Mme Nicole Gelly, préposée au secrétariat – Direction du greffe

APPEL D'OFFRES 08-10772

Les soumissions reçues pour les services professionnels pour la réalisation des phases 1 à 3 du réseau initial de tramway de Montréal, sont ouvertes par l'agent de bureau principal de la Direction du greffe. Les personnes ci-dessous mentionnées soumettent des prix :

Soumissionnaires

CONSORTIUM PREMIÈRE LIGNE
630, boulevard René-Lévesque Ouest, bureau 1500
Montréal (Québec)
H3B 1S6

GENISYS
1600, boulevard René-Lévesque Ouest, 16^e étage
Montréal (Québec)
H3H 1P9

GROUPEMENT SNC-LAVALIN – DESSAU – TECSULT
455, boulevard René-Lévesque Ouest, 14^e étage
Montréal (Québec)
H2Z 1Z3

L'appel d'offres du Service des affaires corporatives a été publié les 13, 20 août et 12 septembre 2008 dans le quotidien La Presse ainsi que dans le système électronique SÉAO.

Le greffier transmet ces soumissions et, le cas échéant, les dépôts qui les accompagnent, au directeur principal du Service des affaires corporatives, pour étude et rapport.

/ng

S.A.C. 1

Vér. 1

S.A.C. 4

Christian Auclair

Agent de bureau principal - Direction du greffe

M^e Richard Lafrance

Avocat - Direction du greffe

CE08 1918

Il est .

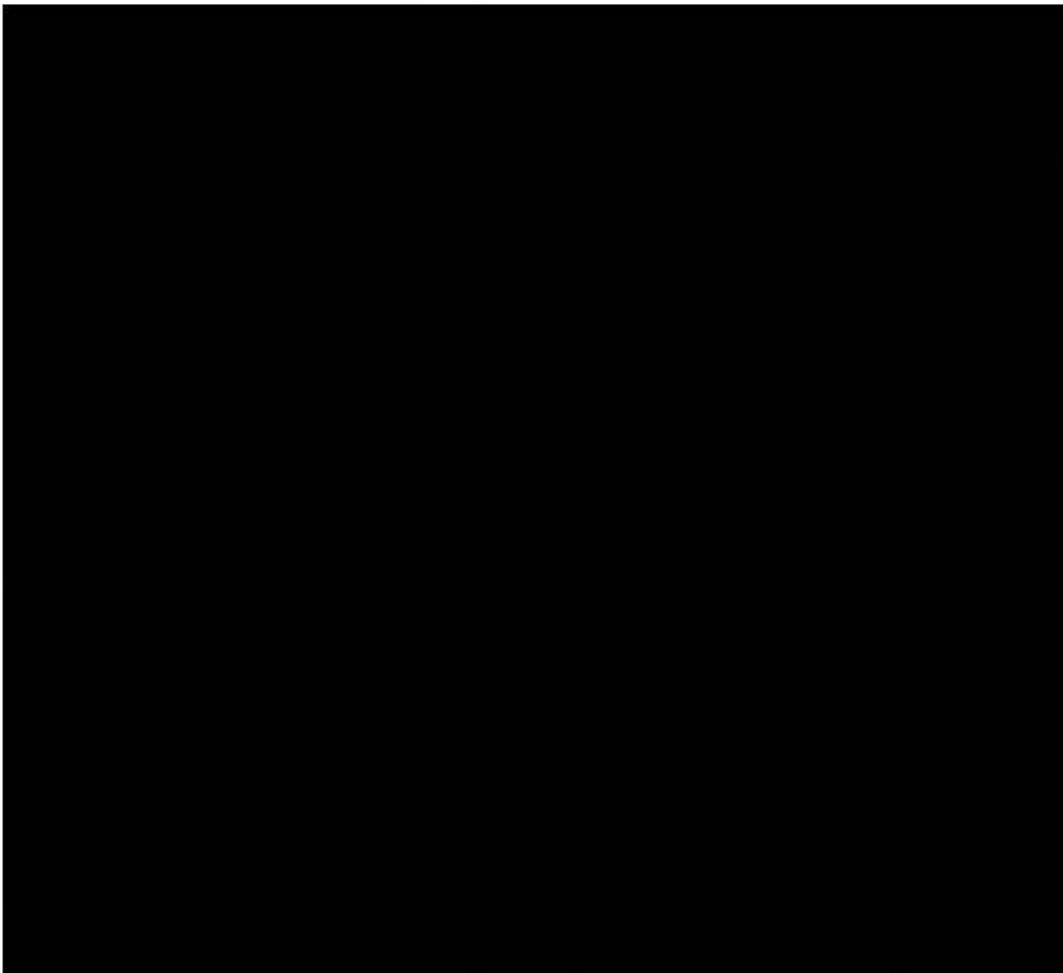
RÉSOLU :

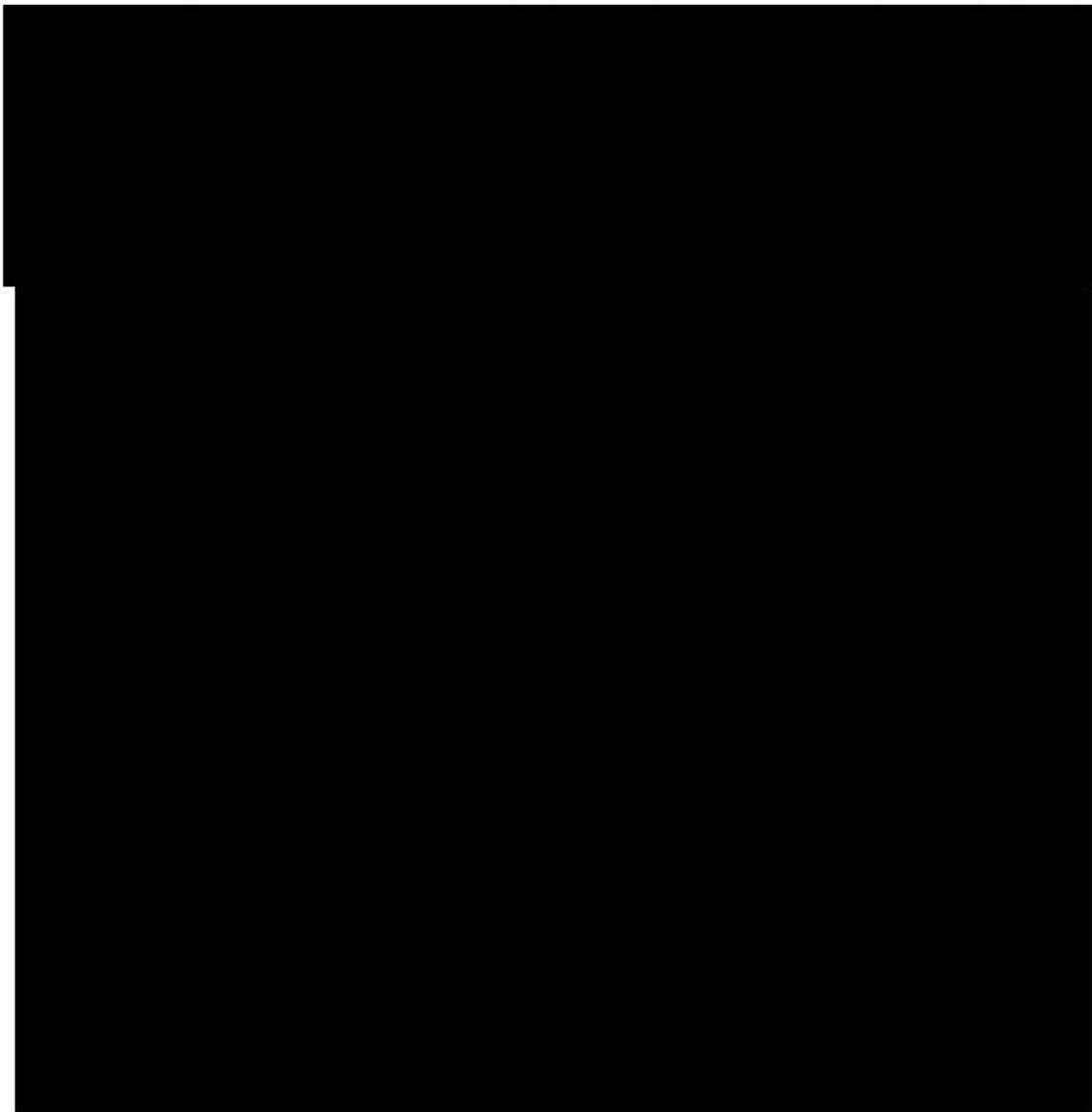
de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'autoriser une dépense de 1 000 000 \$ pour réaliser la première phase des études et analyses du réseau initial de tramways;
- 2- d'octroyer à cette fin, un contrat de services professionnels à Genivar et Systra, faisant affaires en consortium sous le nom « Genysis », ayant obtenu le plus haut pointage en fonction des critères de sélection préétablis, pour un montant total de 513 513,98 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 08-10772;
- 3- d'autoriser monsieur Gilles Robillard à signer la convention de services professionnels au nom de la ville;
- 4- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20-09 1083453003





CM08 0951

Octroyer un contrat de services professionnels au groupe GENISYS, consortium GENIVAR / SYSTRA, pour réaliser les études et analyses de la phase 1 du réseau initial de tramways de Montréal - Dépense totale de 1 000 000 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 08-10772 (3 soum.)

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 28 octobre 2008 et avoir exposé la position à prendre;

Il est proposé par M. Claude Trudel

appuyé par M. Claude Dauphin

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

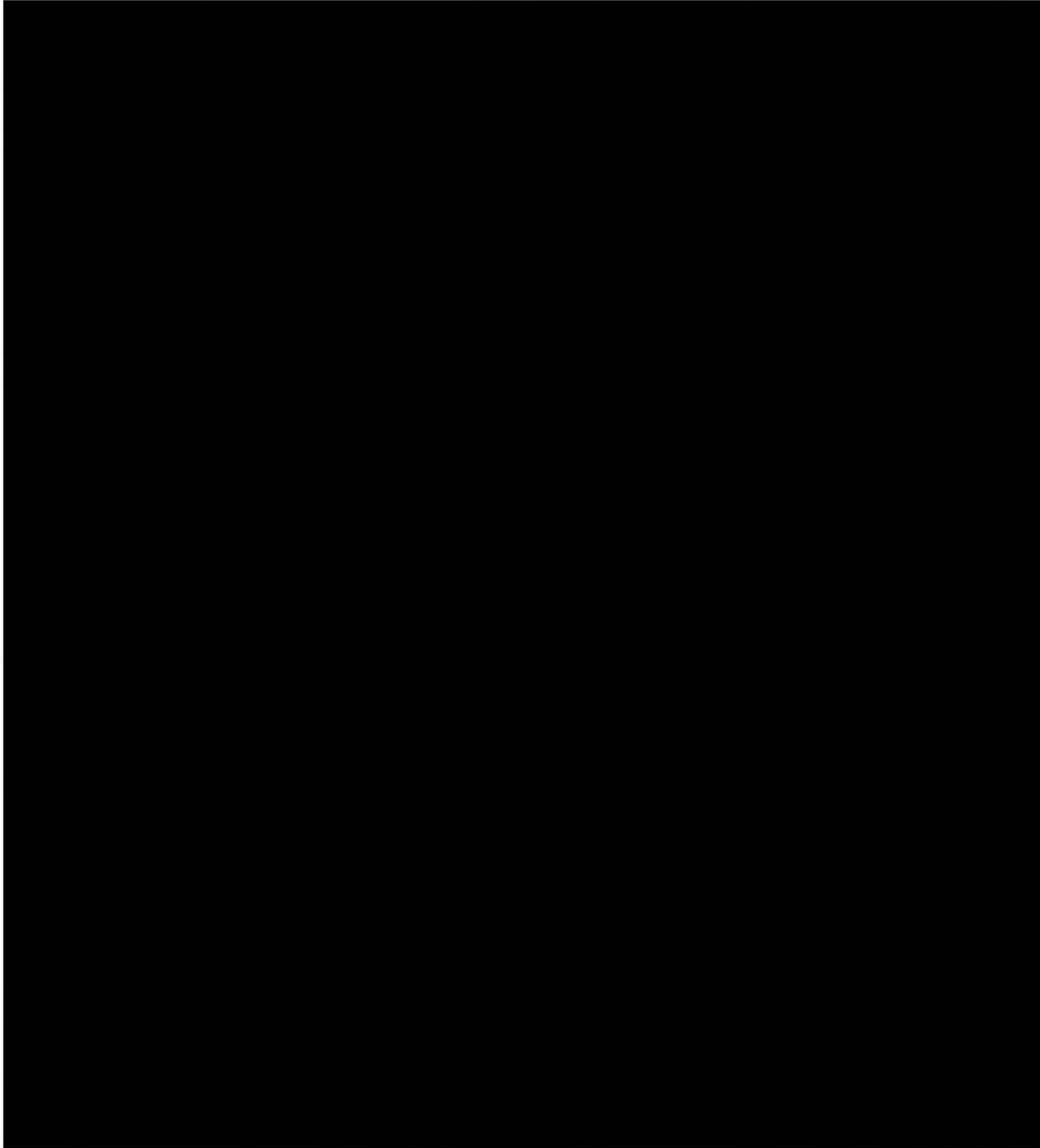
- 1- d'autoriser une dépense de 1'000 000 \$ pour réaliser la première phase des études et analyses du réseau initial de tramways;
- 2- d'octroyer à cette fin, un contrat de services professionnels à Genivar et Systra, faisant affaires en consortium sous le nom « Genysis », ayant obtenu le plus haut pointage en fonction des critères de sélection préétablis, pour un montant total de 513 513,98 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 08-10772;
- 3- d'autoriser monsieur Gilles Robillard à signer la convention de services professionnels au nom de la ville;

4- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Un débat s'engage.

Adopté à l'unanimité.

1083453003
80.01 (20 42)



CG08 0553

Octroyer un contrat de services professionnels au groupe GENISYS, consortium GENIVAR / SYSTRA, pour réaliser les études et analyses de la phase 1 du réseau initial de tramways de Montréal - Dépense totale de 1 000 000 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 08-10772 (3 soum.)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 22 octobre 2008 par sa résolution CE08 1918;

Il est proposé par Mme Helen Fotopulos

appuyé par M. Sammy Forcillo

Et résolu :

- 1- d'autoriser une dépense de 1 000 000 \$ pour réaliser la première phase des études et analyses du réseau initial de tramways;
- 2- d'octroyer à cette fin, un contrat de services professionnels à Genivar et Systra, faisant affaires en consortium sous le nom « Genysis », ayant obtenu le plus haut pointage en fonction des critères de sélection préétablis, pour un montant total de 513 513,98 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 08-10772;
- 3- d'autoriser monsieur Gilles Robillard à signer la convention de services professionnels au nom de la ville;
- 4- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

À 18 h 12, le président du conseil suspend temporairement la séance du conseil.

À 18 h 15, le conseil reprend ses travaux à l'article 20.42

Un débat s'engage.

Adopté à l'unanimité.

20.42 1083453003

